

LA SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS AU LYCÉE DE L'ESCAUT

Proposé dès la classe de seconde, en complément des horaires d'enseignement réglementaires :

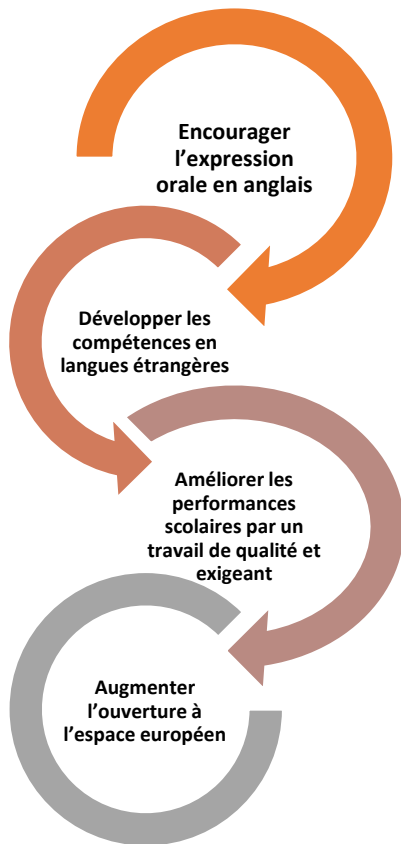
1 heure d'anglais renforcé assurée par un professeur d'anglais

1 heure de Discipline Non Linguistique : histoire-géographie ou sciences physiques.



La section
européenne est-elle
faite pour toi ?

- ✓ Tu es motivé par l'anglais.
- ✓ Tu aimes l'histoire, la géographie ou les sciences physiques.
- ✓ Tu as envie de t'exprimer spontanément en anglais.
- ✓ Tu souhaites améliorer tes compétences de communication.



Proposer un apprentissage renforcé dans la langue de la section allié à l'enseignement, dans cette même langue étrangère, d'une partie du programme d'une ou plusieurs discipline(s) non linguistique(s) (DNL) comme l'histoire-géographie ou les sciences physiques.

Proposer à des élèves, ayant une aptitude et une réelle motivation pour l'apprentissage des langues vivantes, de développer leurs compétences linguistiques et leur connaissance de la culture européenne.

Ces enseignements donnent lieu à une épreuve supplémentaire au baccalauréat qui permet de voir figurer la mention "section européenne" sur le diplôme.

Pour cela, l'élève doit obligatoirement avoir suivi les enseignements propres à ces sections en classes de première et terminale.